

LE MARCHÉ RÉSERVÉ AUX PETITES VALEURS A OUVERT SES PORTES LE 17 MAI

Afflux d'ordres d'achat sur Alternext

par CATHERINE REKIK ●

Après la disparition des Second et Nouveau Marchés, la Bourse de Paris a officiellement ouvert le mardi 17 mai son nouveau compartiment Alternext. Ce dernier, bâti sur le modèle de l'Alternative Investment Market (AIM) à Londres, est réservé aux petites et moyennes entreprises. Alternext est une sorte d'école d'apprentissage de la Bourse pour des sociétés de petite taille désireuses de lever des capitaux afin de financer leur développement.

Non réglementé, mais plus contraignant pour les entreprises et plus protecteur pour les actionnaires minoritaires que le Marché Libre, Alternext propose deux modes de négociation, ouverts à tous les investisseurs. Les valeurs sont négociables par un fixing quotidien à 17 heures avec une large fourchette de fluctuation égale à 20 %. Durant la journée, les investisseurs peuvent adresser leurs ordres à leur intermédiaire financier, qui les transmettra au carnet d'ordres central à 16h30, heure du démarrage de la période de fixing à l'issue de laquelle sera déterminé le prix de référence.

Par ailleurs, certains titres peuvent également se négocier par l'intermédiaire d'un teneur de marché, ou *market making*, c'est-à-dire un professionnel chargé de proposer en permanence des prix d'achat et de vente sur une valeur détermi-

née. C'est avec l'introduction de Meilleurtaux.com qu'Alternext a ouvert ses portes, le 17 mai. L'admission du courtier en crédits immobiliers a été un succès.

Le placement, qui portait sur 223.075 titres, a été souscrit 20 fois, et l'offre à prix ouvert, portant sur 94.225 titres, a été souscrite 4 fois.

L'opération a permis à Meilleurtaux.com de lever 4,3 millions d'euros. La première cotation des titres aura lieu le 23 mai.

La foncière CBo Territoria aurait dû ouvrir le bal des cotations le jeudi 19 mai à 17 heures, mais, à cause d'un afflux d'ordres d'achat, la valeur n'a coté que le lendemain avec un gain de 146,97 %.

L'intérêt suscité par ces deux opérations est de bon augure pour toutes les sociétés qui devront s'introduire sur Alternext dans les prochaines semaines. Une dizaine de valeurs actuellement cotées sur le Marché Libre et récemment identifiées par le *Journal des Finances* (notre numéro du 7 mai), Access2net, Adomos, CTM, Pronuptia, Poweo, etc., devraient également être transférées sur ce nouveau compartiment de la cote.

LE CONSEIL DU JDF

OPPORTUNITES

Prendre des bénéfices

sur CBo Territoria (code : ALCBO ; Alternext).

Alléger les positions sur Meilleurtaux en cas d'emballement des cours lors des premières transactions (ALMEX ; Alternext).